

# MINI GOLF

DE LA PISCINE INTERCOMMUNALE DE MEREVILLE

## RÈGLES DU JEU

- Le but du jeu est simple : faire entrer sa balle, depuis le point de départ dans le trou en un minimum de coups, sur les 18 pistes du parcours.  
**Le gagnant est celui qui obtient le score le plus bas en fin de partie.**
- **1 coup = 1 point**
- Sur chaque piste, le nombre de coup par joueur est limité à 8.  
Si au 8<sup>e</sup> coup, la balle n'est pas entrée dans trou, le joueur prend 9 points de pénalité et passe à la piste suivante.
- Si la balle ne passe pas l'obstacle, le joueur recommence depuis le point de départ.
- Si après 3 tentatives, le joueur ne parvient pas à passer l'obstacle, il place la balle après l'obstacle et prend 3 points de pénalité.
- Lorsque la balle fait une sortie de piste, le joueur la replace à l'endroit où elle est sortie et prend 1 point de pénalité.
- Lorsque la balle s'arrête le long d'une bordure ou d'un obstacle, le joueur l'éloigne de 10 cm pour pouvoir jouer.

### Règlement intérieur :

Il est interdit de taper sur les pistes et sur les obstacles avec le club et de le prêter à un tiers. Merci de ne pas fumer, ni manger sur le parcours. Respecter le matériel mis à disposition sous peine de devoir le rembourser.

L'intégralité du règlement intérieur du minigolf est consultable à l'accueil et sur [www.caese.fr](http://www.caese.fr)



**AGGLO**  
**Etampois**  
Sud-Essonne